



Loire Atlantique Vendée

sudposte44@orange.fr <http://www.sudptt44.org>
<https://www.facebook.com/sudptt.loireatlantiquevendee/>
<https://twitter.com/sudptt4485>

Nous avons été reçus par la direction de la pic en plénière dans le cadre de la future réorganisation sur les régimes de travail.



Avant de faire le compte-rendu de cette audience, nous tenons à revenir sur le conflit des 29,30 et 31 mars à la Pic. Ces journées de grève ont été très majoritairement suivies (90%) par les agents et la direction doit entendre ce message de colère.

Comme nous l'avons dit au directeur de la Pic lors des audiences au moment du conflit, nombre d'agents étaient en grève et présents aux différents rassemblements non seulement pour refuser la future réorganisation mais surtout pour montrer leur ras le bol des pressions quotidiennes en salle de production (obsession du débit opérationnel, manque de personnel, conditions de travail dégradées...). Ces rassemblements ont permis aux collègues des différentes équipes de se retrouver et d'échanger.

Et que dire des menaces de sanction que nous avons reçues de la part de la DSCC !!



Le personnel a montré sa colère à travers ce blocage mais on ne peut pas dire que ces faits coutumiers lors d'un conflit étaient d'une gravité absolue !!

Suite à ces incidents, les syndicats Sud et CGT ont décidé d'arrêter toute négociation. Nous nous sommes expliqués vivement en prise de parole à la suite de ces annonces de sanction. Nous n'avons pas participé à la plénière du 05 avril qui s'est quand même tenue. Une réunion avec le directeur de la DSCC a eu lieu le 12 avril en présence des représentants syndicaux départementaux et par « souci d'apaisement », le directeur a levé les sanctions.

Nous avons donc repris le chemin des négociations mais nous constatons que beaucoup de points de blocage subsistent.

PIC DE NANTES

Plénière Pic du 19 avril 2016

Nous sommes intervenus en préalable sur la retenue des jours de grève. Sud a exigé que ne soient retirés que les jours de grève réellement faits. La direction déclare qu'ils s'appuieraient sur les préavis locaux de 24 heures pour les retenues.

Si toutefois, vous avez un souci n'hésitez pas à contacter un militant Sud.

Sur les horaires :

- Régime de travail équipe cedex, Pas de changement.
- Régime de travail équipe matin :



Gros point de blocage, la direction maintient sa volonté d'imposer un samedi sur 2. Nous avons reparlé du scénario proposé par des agents lors du conflit (9 samedis sur 20 travaillés) mais le directeur ne veut rien entendre.

Nous avons donc proposé une compensation en RC à hauteur des samedis supplémentaires (5 RC par an pendant la durée de l'accord), même réponse négative.

Sud a aussi demandé que soit officialisée par écrit, la non perte d'un repos de cycle en cas de congés la semaine précédente mais le directeur refuse de l'écrire même si c'est le cas en pratique. Le directeur parle d'éventuelles promotions mais à quelle hauteur, cela semble bien évasif... notre revendication du 2.1 grade de base prend ici tout son sens !!

Il propose donc un vote du personnel sur un scénario avec accord et un scénario sans accord, attention de ne pas tomber dans le piège, nous savons très bien que si les points de blocage sortent de l'accord, nous ne pourrions plus rien négocier lors des prochaines instances !!

Nous continuerons à batailler lors de la prochaine bilatérale (*tout arrive, le directeur a enfin accepté de répondre favorablement à notre demande d'ASA institutionnel d'où notre future présence*) et à la prochaine plénière. Une éventuelle signature de notre part ne se fera pas avant fin juin donc prenons le temps de négocier sereinement !!

Régime de travail équipe mixte :



Refus catégorique de la direction de supprimer voire diminuer les samedis travaillés malgré le rappel que les agents de la brigade s'étaient aussi positionnés sur cet horaire pour ne pas travailler le samedi.

Le directeur propose une consultation sur un changement d'horaire de la pause méridienne mais pas plus ; nous laisserons le personnel trancher.

Une autre organisation professionnelle propose une modification des horaires afin de partir plus tôt le soir, nous ne nous prononçons pas, nous laissons le personnel de la brigade décider.

Régime de travail équipe collective :

Le personnel avait proposé un horaire alternatif permettant une perte de repos de cycle moins importante, le directeur a retenu cette proposition.

Les agents ont aussi fait une modification du positionnement des repos de cycle, une copie a été remise en séance et le directeur l'a acceptée.

Régime de travail S3C/ carré entreprise :

Pas de changement.

- Régime de travail brigades après-midi :
- une brigade 13h01/ 20h58 identique à celle en vigueur avec une quarantaine de personnes.
- Une brigade 13h30/21h22 pour 4 agents voire 6 mais pas plus.
- Une brigade 15h06/22h avec une vingtaine d'agents : sur cet horaire un vote sera proposé sur 2 propositions afin de définir le choix des repos de cycle.

Les agents de J3 éventuellement intéressés par cet horaire pourront aussi se prononcer.

Sur les brigades d'après-midi, nous ne pouvons que constater que le directeur ne fait pas beaucoup d'efforts sur le nombre d'agents en 13h30/21h22 qui pourraient intéresser plus de personnes. De plus, comment se positionner sur de nouveaux horaires sans connaître une ébauche du séquençement d'activité qui reste très évasif pour le moment !!

Nous en avons profité pour demander à nouveau le nombre d'agents par brigade comme nous le faisons à chaque audience, le directeur nous répond qu'il nous le donnera quand les agents seront positionnés sur les horaires. Eh oui, ne parlons pas des choses qui fâchent !!

Régime de travail équipes de nuit :



La direction propose un régime de travail avec des vacations à 8 h10 d'amplitude et ne comprend pas nos réserves.

Il ne serait pourtant pas très compliqué de maintenir les 8h15 et de fait les repos de cycle.

Nous allons continuer à batailler en ce sens dans les prochaines instances. Nous avons aussi demandé une négociation sur la durée de vacation le dimanche qui pourrait faire avancer le problème, mais sans succès.



Un point a été fait sur les groupes de travail concernant les séquençements d'activité.

Les préconisations sur le papier semblent presque idylliques, reste que la réalité est tout autre. Une fois de plus, nous avons rappelé que sans un nombre d'agents réellement formés, les conditions de travail continueront à se dégrader.



Une pyramide des grades par flux nous a été remise ; nous constatons qu'il y a encore un nombre important d'agents en 1.2 et 1.3 à la Pic malgré la polyvalence

que l'on nous impose. Une partie de la discussion va donc porter sur la question des promotions.

Nous en discuterons lors de la prochaine bilatérale, mais il est clair pour sud que la priorité est de prendre en compte l'ancienneté des agents et en particulier de celles et ceux qui n'ont pas bénéficié de promotion dans leur carrière..

Ce qui ressort de cette plénière, c'est que la direction se dirige vers des régimes de travail avec accord et d'autres sans accord. Ne tombons pas dans ce piège et essayons d'arracher des conditions de travail acceptables pour tout le monde. Les agents de la PIC en ont assez de toujours devoir faire des sacrifices sans aucune contrepartie, la direction doit l'entendre !!!



Dans cette réorganisation, toutes les tactiques classiques de management prévues dans le guide du manager...ont été mises en œuvre. La tentative de sortir certaines équipes du projet d'accord en est un bon exemple. Nous avons déjà dénoncé le manque de dialogue social, mais là, c'est le PomPon !

Les tableaux avec les propositions de régimes de travail sont affichés dans les panneaux.

Venez aux nombreux-ses aux his que nous tiendrons en commun avec la CGT pour décider de la suite de la négociation et des actions à mener.....